

considérablement augmenté, surtout en Italie, grâce aux soins du comité catholique de Milan, dont le zélé secrétaire, M. le chevalier Paul Brambilla, a répandu à profusion des copies de la supplique de Mgr l'archevêque d'Udine.

On espérait que la grâce sollicitée serait d'abord étendue à l'Italie, au Canada, aux missions dont les évêques, pour la grande majorité, ont envoyé leurs adhésions. Mais Sa Sainteté Léon XIII a déclaré ne vouloir l'accorder qu'à toute l'Eglise en même temps. De là la nécessité d'attendre de nouvelles adhésions qui, jointes à celles déjà reçues, donnent le nombre voulu.

Or, tout fait espérer que cette attente ne sera pas longue. En effet, déjà on a reçu les votes favorables d'environ 80 archevêques et 400 évêques, parmi lesquels 13 cardinaux.

Ont signé de semblables pétitions le clergé romain, les généraux d'ordres et les supérieurs de congrégations qui résident à Rome : augustins, bénédictins, carmes, capucins, conventuels, observantins, dominicains, jésuites, minimes, oratoriens, passionnistes, rédemptoristes, théatins, etc.

Notre devoir à nous, simple soldats de l'Eglise militante, est d'offrir à Dieu d'incessantes et ferventes prières pour le succès d'une affaire si propre à procurer sa plus grande gloire, à sanctifier les fidèles, qu'elle élèvera davantage vers le surnaturel, et à soulager nos chers défunts.

En finissant, nous prions nos confrères de la presse catholique, de tous les pays, de vouloir bien reproduire cet exposé, par charité pour les âmes du purgatoire.

Nous espérons que, bientôt, le 2 novembre sera pour elles une fête de Noël.

LETTRE PASTORALE DU CARDINAL ARCHEVÊQUE DE LYON.

En promulguant l'Encyclique *Humanum Genus*, les évêques français ont tous montré, dans leurs lettres pastorales, beaucoup de fermeté pour dénoncer aux fidèles les maux causés par la franc-maçonnerie et une grande résolution pour la combattre. Ces graves documents ont fortement déplu, cela va sans dire, à la franc-maçonnerie gouvernementale ; mais la lettre du cardinal-archevêque de Lyon a eu le privilège d'exciter parmi les gouvernants une telle colère qu'il a été un moment question de la déférer au conseil d'Etat. Nous allons en faire connaître les principaux passages.

Son Eminence le cardinal Caverot constate d'abord que, loin d'être une déclaration de guerre, l'Encyclique "est un cri d'alarme, rien de plus, rien de moins." Dans ce document le pape dévoile le mal